

## **SAINT JULIEN DE CIVRY**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU JEUDI 18 DECEMBRE 2014**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : Jean-Marc DURY à Hubert FENEON  
Vincent FENEON à André TREMEAUD

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 12 décembre 2014

**Date affichage** : 15 décembre 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 novembre 2014, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

**Délibérations** :

**1/ Inscription de la commune au sein de l'opération « Eco Villages » auprès du Conseil Régional :**

Le Maire, Didier ROUX, au vu de l'étude préalable d'aménagement et d'urbanisme conduite sur le centre bourg de la commune de SAINT JULIEN DE CIVRY, propose au Conseil Municipal de solliciter du Conseil régional son inscription au sein de l'opération " Eco Villages ". Cette opération intègre au cours l'année 2015 (et 2016 si nécessaire) l'acquisition d'un ensemble immobilier (maison + terrain) pour un montant total de 100 000 €, la réhabilitation de 2 logements situés au 1er étage de ce bâtiment pour un montant HT de 154 382 €, l'aménagement d'une bibliothèque située au rez-de-chaussée de ce bâtiment pour un montant HT de 59 197 € et l'aménagement des espaces communs pour un montant de 50 000 €.

L'accord-cadre sera signé pour une durée de 4 ans.

15 voix pour

**2/ Contrat de travail de certains agents :**

Annulation et remplacement de la délibération N°57-2014 du 16 octobre 2014 portant sur les modifications des contrats de travail. Rien de changé sur le fonds.

15 voix pour

**3/ Modification des statuts : Réécriture des compétences de la Communauté de Communes du Charolais :**

Annulation et remplacement de la délibération N°52-2014 du 16 octobre 2014 portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes du Charolais suite à la réécriture des compétences. Là également rien de changé sur le fonds.

15 voix pour.

#### **4/ Entretien de voirie sur le territoire de la Communauté de Communes du Charolais : adhésion à un groupement de commandes :**

Le Maire, Didier ROUX, donne connaissance de la délibération du conseil communautaire en date du 20 novembre 2014 qui a décidé la constitution d'un groupement de commandes pour travaux et entretien des voiries sur le territoire de la Communauté de Communes du Charolais. Ce groupement concerne tant les besoins propres de la communauté de communes, que ceux des communes membres souhaitant s'y associer. Chaque commune garde néanmoins la possibilité de choisir un autre opérateur pour sa partie propre de voirie (25 %).

Après discussions, et sachant qu'un tel groupement devrait permettre de réaliser des économies importantes, une optimisation du service, et de garantir la cohérence du réseau, le conseil municipal choisi d'adhérer au groupement de commandes communautaire.

15 voix pour

#### **Divers :**

##### **1/ Opération « Voisins vigilants » :**

Lors du dernier Conseil, le Major Sénéchal, de Charolles, a présenté au Conseil l'opération « Voisins vigilants » dont l'objectif est de diminuer la délinquance. Le projet sera développé dans le bulletin municipal.

L'opinion de la population sera recueillie, notamment lors des vœux du maire.

##### **2/ Réflexion sur budget 2015 : dépenses de voirie et bâtiment à inscrire**

La commission Bâtiment se réunira pour envisager des travaux dans l'appartement au-dessus de la mairie, et faire actualiser le devis de la chaudière de l'école.

##### **3/ Planning de la maîtrise d'œuvre :**

- 9 janvier 2015 (à 14h) : ouverture des plis et choix de 3 cabinets d'architecture candidats à auditionner
- 23 janvier 2015 (à 14h) : audition des 3 candidats retenus

##### **4/ Point sur le dépôt de pain :**

La vente de pain au dépôt donne entière satisfaction à la population.

Pour des raisons administratives, la gestion du dépôt de pain sera finalement assurée par une association en cours de création. Les relations entre le boulanger et l'association d'une part, et entre l'association et la commune d'autre part, sont consignées dans des conventions qui seront signées par les parties.

##### **5/ Point sur le paiement des loyers des locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

##### **6/ Préparation vœux du maire :**

Rendez-vous le samedi 10 janvier 20 heures à la salle paroissiale.

Les bébés de l'année seront présentés aux Juliénois et tous les nouveaux habitants sont cordialement invités, y compris les maisons secondaires.

##### **7/ Point sur l'avancée du bulletin municipal 2014**

Il est en cours d'élaboration et toutes les associations ont donné leur compte rendu.

##### **8/ Cantine Scolaire : compte rendu de la réunion du 6 décembre 2014**

L'association de la Cantine Scolaire a présenté aux maires de Lugny-les-Charolles, de St Julien-de Civry et de Prizy, le bilan de l'association, ainsi que les projets à venir.

## **Questions diverses :**

### **Transport à la demande :**

En 2015, à compter du 1<sup>er</sup> mars vraisemblablement, tout habitant de la Communauté de Communes du charolais de plus de 65 ans, ou personne handicapée ou chômeur sans moyen de locomotion, pourra solliciter le Taxi à la demande, pour se déplacer sur le territoire de la Communauté de Communes, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h à 19h00. Des précisions seront données aux vœux du maire.

Un mandataire, et un suppléant sont désignés pour administrer le service.

### **Prochaine réunion de conseil :**

**Vendredi 23 janvier 2015 à 20h 00 avec les vœux au personnel.**